

SOUS – PREFECTURE D'ARGENTEUIL

Bureau de l'Action Administrative
et des Relations avec
les Collectivités Territoriales
Affaire suivie par Mme F.Delaunay
☎ 01 34 23 36 64
✉ fernande.delaunay@val-doise.gouv.fr

Argenteuil, le 03 JAN. 2013

Numéro de courrier : 71

Monsieur le Président,

Par courrier du 15 décembre dernier, vous avez appelé mon attention sur la délibération du conseil municipal d'Argenteuil du 3 décembre 2012 relative à la création d'un conseil des cultes et j'en prends acte.

Je vous rappelle que les services de l'Etat disposent d'un délai de deux mois à compter de la réception de cette délibération, à savoir le 7 décembre 2012, pour exercer le contrôle de légalité qui lui est imparti.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de saisir le tribunal administratif pour procéder au retrait de cet acte.

Je vous prie de croire Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Sous-Prefet



Alain BUCQUET

Monsieur Sylvain BERNAGOU
Président de « LEGITIMES DEPENSES »
12 rue de Bouin – Quartier Orgemont
95100 ARGENTEUIL